

ASUS 330 S

Envoyé en préfecture le 12/12/2023

Reçu en préfecture le 12/12/2023

Publié le

12 DEC 2023

ID : 059-255902660-20231211-41-DE

Besler
Levraut

SYNDICAT MIXTE
SCHEMA DE COHERENCE
TERRITORIALE FLANDRE DUNKERQUE

**Extrait du registre aux délibérations du Syndicat Mixte
Séance du lundi 11 décembre 2023 à 15 heures
Communauté Urbaine de Dunkerque**

**Présidence : Monsieur Martial BEYAERT
Nombre de délégués en exercice : 13
Date de convocation de séance : le 27/11/2023**

Présents

Martial BEYAERT

Président

André FIGOUREUX

Vice-Président

Michel DELFORGE, Christine GILLOOTS, Pierre MARLE, Jean-François MONTAGNE, Valérie ROBERT

Délégués

Absents et excusés

Patrice VERGRIETE

Vice-Président

Didier BYKOFF, Eric ROMMEL, Bertrand RINGOT, Alain SIMON, Jean-Pierre VANDAELE

Délégués

Conformément aux dispositions de l'article L2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Patrice VERGRIETE a donné pouvoir à Jean-François MONTAGNE
Eric ROMMEL a donné pouvoir à Martial BEYAERT
Bertrand RINGOT a donné pouvoir à Christine GILLOOTS

Président de séance : Martial BEYAERT

Envoyé en préfecture le 12/12/2023

Reçu en préfecture le 12/12/2023

Publié le **12 DEC. 2023**

ID : 059-255902660-20231211-41-DE

Berger
Levrault

Code INSEE

S.M. Schéma de Cohérence Territ. - Budget principal

Syndicat

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Comité Syndical

DECISION MODIFICATIVE N° 1

Virements de crédits

Nombre de membres en exercice	13		
Nombre de membres présents	7		
Nombre de suffrages exprimés	10		
VOTES : Contre	0	Pour	10
Date de convocation :	27/11/2023		

L'an 2023, le 11 décembre, le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni en session du comité syndical sous la présidence de Monsieur Martial BEYAERT, Président.

Objet : Décision modificative n° 1

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 617 : Etudes et recherches	100.00 €	
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	100.00 €	
D 65888 : Autres		100.00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante		100.00 €

Signataires : BEYAERT MARTIAL

Certifié exécutoire par Monsieur Martial BEYAERT, Président, compte tenu de la transmission en sous-préfecture, le 11/12/2023 et de la publication le 12/12/2023.

A Dunkerque, le 11/12/2023.

ont signé les membres présents

pour extrait conforme

Le Président



